

La Marionnette

JOURNAL SATIRIQUE

Paraissant le Dimanche

DÉPÔTS A LYON : CHEZ TOUS LES LIBRAIRES,

Et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

Bureaux : A l'Imprimerie, Cours Lafayette, 5.

Les Abonnements pour Lyon ne sont pas reçus.

Départements :
4 fr. par semestre

Les lettres non-affranchies seront

Les manuscrits et la correspondance devront être adressés à

E.-B. LABAUME

Cours Lafayette, 5

Les manuscrits non-insérés ne seront pas rendus.

Extrait des minutes du greffe de la Cour impériale de Lyon.

Entre le sieur Buniazet, tenant l'hôtel des Deux-Chèvres, à Lyon, cours de Broches, appelant d'un jugement du Tribunal correctionnel de Lyon, du sept mai mil huit cent soixante-huit, qui, en vertu de l'article 19 de la loi du dix-sept mai 1819, condamne le sieur Labaume à seize francs d'amende et aux dépens à titre de dommages-intérêts pour avoir, dans un article dont il se reconnaît seul auteur responsable, inséré, le cinq avril précédent, dans le journal *la Marionnette*, sous le titre de : *Hôtel des Deux-Chèvres*, injurié publiquement ledit Buniazet en faisant une description drôlatique de la physionomie et de la clientèle de l'hôtel des Deux-Chèvres, qu'il représente comme une Cour des Miracles, un bouge de bohémiens, de camelots et d'infirmités factices, où grouille une vermine dégoûtante et où le maître de céant, cul-de-jatte, préside un cercle de mendiants; ledit Buniazet, partie civile, d'une part;

Et le sieur Labaume (Jacques-Eugène), propriétaire et imprimeur du journal *la Marionnette*, demeurant à Lyon, cours Lafayette, 5, d'autre part;

Oui M. l'avocat-général en ces conclusions ;

La Cour,

Attendu que le numéro quarante-six du journal *la Marionnette*, publié à Lyon le cinq avril dernier, contient un article intitulé : *L'Hôtel des Deux-Chèvres*, duquel Labaume se déclare l'auteur sous le pseudonyme d'Emile Ory, article dans lequel est imputé au sieur Buniazet le fait d'exploiter une hôtellerie dont la clien-

telle, assimilée à une vermine dégoûtante, compose une *Cour des Miracles*, soit, dans le sens habituel de cette expression, une réunion de vagabonds et de repris de justice, hôtellerie qu'il n'est pas prudent de visiter sans prendre des précautions pour sa sûreté personnelle;

Attendu que c'est là l'imputation d'un fait précis qui porte atteinte à l'honneur et à la considération de la personne;

Attendu que pour caractériser le délit de diffamation il n'est pas nécessaire de reconnaître dans le délinquant l'intention précise et directe de nuire aux intérêts matériels du diffamé;

Que tous les caractères du délit défini par l'article treize de la loi du dix-sept mai 1819, et notamment l'intention coupable se trouvent réunis dans le cas où l'auteur du fait a volontairement porté atteinte à la considération d'autrui, avec la certitude d'atteindre cette considération et sans d'autre but direct que celui d'amuser le public aux dépens du diffamé, et d'augmenter le succès de son industrie de journaliste par le mauvais attrait qu'excitent le scandale et les injures personnelles;

Attendu que ce sont là les circonstances du délit poursuivi, que la diffamation ci-dessus spécifiée a été de nature à porter préjudice à Buniazet en éloignant de son établissement toute clientèle paisible et honnête, qu'en fait il est justifié que le préjudice s'est réalisé, et que les premiers juges n'en ont point ordonné une réparation suffisante;

Par ces motifs,

La Cour, statuant sur l'appel de la partie civile, infirme le jugement dont est appel, déclare Labaume (Jacques-Eugène) coupable du délit de diffamation publique envers Buniazet, le condamne, pour être con-

traint par toutes les voies de droit, à payer à Buniazet la somme de cinq cents francs, avec intérêts de droit;

Dit que le présent arrêt sera inséré intégralement dans le journal *la Marionnette*, qu'à défaut par Labaume d'avoir fait cette insertion au plus tard dans le deuxième numéro dont la publication suivra la présente audience, il sera fait droit plus amplement;

Ordonne en outre que ledit arrêt sera inséré intégralement une fois dans chacun des journaux de Lyon le *Courrier de Lyon*, le *Salut Public* et le *Progrès*, aux frais de Labaume et à la diligence de Buniazet qui sera remboursé sur le vu de la quittance de l'administration desdits journaux. Le tout à titre de dommages-intérêts;

Condamne Buniazet, partie civile, aux dépens dus à l'Etat liquidés à neuf francs vingt centimes; dit que Labaume sera tenu de les lui rembourser;

Condamne Labaume aux dépens de première instance et d'appel avancés par la partie civile, liquidés ensemble à vingt-cinq francs vingt-cinq centimes, outre le coût et accessoire du présent arrêt, et outre le coût des insertions ordonnées;

Fixe à quatre mois la durée de la contrainte par corps.

Nous adressons aux journaux le *Courrier*, le *Salut public* et le *Progrès* la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Vous avez donné le texte de l'arrêt qui me condamne à payer 500 francs de dommages-intérêts au sieur Buniazet.

FEUILLETON de la MARIONNETTE

CONSEILS A MÉCHACHA

Fils de Théodoros

Jeune Méchacha : depuis la mort si regrettable de Monsieur votre père, plusieurs journaux anglais ont annoncé que sir Charles Napier avait l'intention de vous placer dans une institution de son pays afin de vous y faire compléter votre éducation.

C'est donc au moment où vous allez goûter les bienfaits de la civilisation européenne que l'occasion me paraît belle de vous donner quelques conseils qui vous permettent de marcher dans notre vieille Europe sans trop faire de culbutes.

Et d'abord n'oubliez pas que vous arrivez dans un pays où les hommes ne valent probablement pas mieux que chez vous et les femmes un peu moins.

Grâce à la civilisation déjà nommée, les uns et les autres sont arrivés à dissimuler aux yeux des gens simples les mauvaises qualités qui ornent leur esprit et leur cœur, mais en général c'est le fond qui manque le plus. Je vais tâcher de vous rendre la chose plus sensible par quelques exemples.

Monsieur votre père a certainement dû vous laisser de la fortune : le métier de roi rapporte de gros appointements, et puis il y a le casuel. — Donc, vous êtes riche,

et à ce titre très-exposé à tomber dans pas mal de traquenards.

Ainsi de temps en temps vous verrez un monsieur qui vous dira : — « Illustre prince, je viens de découvrir un système admirable pour attacher les cordons de souliers sans le secours des doigts ; j'ai mis la chose en actions de cinq cents francs l'une : vous êtes trop ami des arts pour refuser de prendre une vingtaine desdites actions, d'autant plus que mon invention étant destinée à obtenir un succès pyramidal, dans quinze jours au plus, mes actions de cinq cents francs en vaudront deux mille. »

Et vous, bon petit nègre, enchanté d'abord de protéger les arts et ensuite de quadrupler votre capital, seriez probablement tenté d'allonger une dizaine de mille francs à cet industriel. Mais, ô jeune Méchacha, en vérité je vous le dis, cet homme n'aurait d'autre projet que d'abuser de votre naïveté abyssinienne, — attendu que trente cinq fois sur trente, les actions de cinq cents francs arrivent au bout de six semaines à valoir deux centimes et demi le kilogramme.

Vous êtes peut-être un peu jeune pour que je vous parle des femmes : cependant comme les gens chauffés par le soleil africain sont parfois d'une précocité rare, il n'est pas inutile de vous prémunir contre les sottises que vous pourriez commettre le jour où il vous prendrait fantaisie d'aller faire une excursion dans un bal public. Vous voyez que je n'entends vous entretenir pour le moment que des femmes malhonnêtes ; — les femmes honnêtes, en effet, sont un sujet d'étude un peu trop fort pour votre éducation primitive, et vous ne comprendriez goutte à ce que je vous en dirais.

Revenons aux femmes malhonnêtes. A première vue

elles vous étonneront et vous les trouverez (ceci, du reste est commun aux femmes honnêtes), vous les trouverez construites d'une singulière façon. Une particularité, en effet, des femmes de nos pays, c'est qu'elles se donpent généralement la forme qui leur convient, de sorte que les trois quarts du temps, elles sont faites de plusieurs morceaux.

C'est pourquoi il ne faut point trop vous fier aux apparences, car toutes les pièces se démontent une à une, et souvent vous pourriez avoir des désillusions.

Ceci est pour le côté physique, quant au côté moral, c'est bien une autre histoire. — Rappelez-vous, par exemple, que dans le domaine de la galanterie des Dames aimables, les questions de cœur se résolvent toujours par des questions d'économie, — et que le jour où une jeune personne peu vertueuse vous dirait : « Méchacha, je vous adore ! » cela ne signifierait absolument rien, — sinon que ladite jeune personne aurait grand désir de boire et de manger quelques heures durant, — dans un cabaret à la mode.

Ces choses-là sont tellement simples, que j'ai quasiment honte de vous les dire, — mais semblables aux enfants auxquels on apprend à lire, — il est bon de commencer par le B A Ba de notre civilisation, — quitte à passer à des exercices de plus haute école, — à mesure que vous croîtrez en âge et en expérience.

Pour le moment, méditez les quelques conseils que je viens de vous donner, et soyez certain qu'en les suivant scrupuleusement, — vous économiserez une notable partie de vos revenus, — ce qui n'est déjà point si bête.

ROB-ROY.

Je n'ai pas à discuter la forme inusitée de cette insertion, mais il m'est permis de protester contre les interprétations qui seraient tirées de ces mots :

Ayant subi quatre condamnations.

Veillez, Monsieur le directeur, annoncer dans votre journal que je n'ai subi ces quatre condamnations que comme propriétaire-directeur de feu le *Journal de Guignol*, et que je n'ai jamais été condamné que pour délit de presse. Ceci pour éviter toute confusion avec les voleurs et les assassins.

Agréez, Monsieur, mes civilités empressées,

E. B. LABAUME.

Directeur-propriétaire de la Marionnette.

PARTIE OFFICIELLE

Un déménagement.

Oh ! j'ai pas le cœur de rire c'te semaine, z'enfants, je sis en plein patraque, je sis tout bouligué, tout démarcouré ; faut penser à poner de pécuniaux au prospitéaux, et ça n'aime pas à attendre, ce monde. La St-Jean est pas pus tôt venue, on a pas pus tôt liché une goutte avé quèques t'amis, pace que vous savez que c'est ma fête et que nous ont ben un brin arrosé note corgnolon l'autre jour, mais c'était pas encore descendu dans mes boyes que ce galavard de prospitéaux ne s'amène avé son papellard pour grouper les escalins. Minute, vieille couenne, faut que je remorde la medée de mon interrigence, le peigne écorche, le vin de Mornant n'a laissé quèques bourrons, quèques fils que faut apondre, faut que je fasse mon additionnement.

C'est que ce n'est malin à agraffer tous ces patards, y courattent de ci, de là, on a beau les y appeler : pst, pst, petit, petit, gn'en a toujours quèques-uns que rebriquent pas : présent.

C'est vrai, ça, je me saraboule la comprenette pour les y cogner en un tas, faire un petit cuchon de ces grelin-grelin ; ah ! ouiche, y s'escannent toujours ; quand arrive le conseil de revision, quand ce n'est le m'ment de faire reluquer leur frimousse, on sait pas ousqu'y se sont fourrés, les lâches. Gn'a pas de besoin de tirer au sort pour eusses, y n'ont tous arquepincé de mauvais mimeros, y en a pas un qu'en rechappe, nom d'un rat, y filent tous, mais y reviennent jamais dans leurs foyers, y a pas à barguigner, on n'est ben sûr de leur z'y dire agieu pour toujours ! Les bancals, les tordus, les machurés, les blancs, les jaunes ou les rouges, y sont tous bons pour le service !

Gn'a que les prospitéaux et les regrattiers que sont contents à c'te heure, y n'ont passé leur revue, la chaleur les a pas z'incommodés, va, les jaunets et les roues de darnier n'étaient z'alignés en ranche, et en avant, arche ! y les y ont fait rentrer tous dans le boursicot.

A présent que les loyers sont si chers, c'est pas tant commode pour agraffer un logement. On vous donne de petits placards qu'on a pas s'lement de place pour cogner son pucier, sa commode ou la léchefrite, les bardannes peuvent pas s'lement faire leur nid à l'aise et ça coûte gros, et gn'a pas à marchander. Faut portant ben se nicher quèque part, velà la rue de la Barre qu'on va reponteler, requinquer à neuf, gn'aura pus de démolitions ; et pis le soir, on ferme les allées, pas moyen de roupiller sous les escayers, les pipelets n'iraient chercher les gens de ville que vous colleront à la cave.

Eh ben, je connais un pauvre melachon que n'est rudement emmiellé maintenant ; y n'a de tarabusement gros comme la maison de Ville, pace qu'y sait pas ousqu'y pourra se loger. N'empêche qu'y n'avait dans les temps trimballé sa basanne dans de z'appartements un peu chenus, les plus tapés de Lyon, quoi. De chambres tout en or, de canapés, de fauteuils tout escuplés, de tables de marbre, un logement conséquent avé une chambre pour chiquer, une chambre pour pioncer, une aute pour se flouper, une aute pour enfiler sa veste ou ben pour la désenfiler, une aute pour laver ses pates ou ses guibolles, une pour fumer sa pipe, et celera, et celera.

Et son portier, fallait appincher ce portier, un gone décoré, ren que ça ! Mais c'est ben vrai que son prospitéaux était pas recarcitrant, y n'était logé gratis et ce n'était de genses comme vous, Comme toi, comme moi que se cautérisaient à cha année pour payer ces gognandises.

Portant, un jour, le mequié du pauvre vieux n'a été mis à bas, son rouleau de darnier ne s'est mis à rire, la dernière longueur n'a été tramée, et y n'a z'été obligé de lacher s'n'appartement. Alorsse gn'a de gones que n'ont volu lui abouler de dommages à intérêts pace qu'y n'avait zaeu ben soin de ce logement qu'on l'y avait donné sans loyer, — me semble même ment qu'on ly crachait des piastres pour qu'y y demeure, — et ces braves frangins, qu'avaient été grand liés avé lui, n'ont aeu de z'idées de ly faire batir une maison avé son portrait, et que fallait que les lyonnais apponent 60,000 francs pour c'te affaire. Gn'a ben quèques bugnasses, quèques benonis qu'ont ronchonné un brin, — y a toujours de mamis que sont contents de rien, — n'empêche qu'on a appelé M'sieu Desjardins, un cavet que vous abat de l'ovrage, faut voir, pas cancorne, connaissant les rebriques de la batisse, les z'harnais de c'te fabrique, la mécanique des pierres de taille, un fameux que s'entend à vous pinceter une façade monumentale, qui-là enfin qu'a trafusé la fontaine des Bretteaux, quoi !

On ly a amené à la place de l'Impératrice et y n'a resté quasiment que 3 ans pour pottinguer une magnière de grand fromage de Mont-d'Or en pierre dans une grande boîte en bois et que n'emboconait chicardement, nom d'un chien. Pardine, y s'est trop raffiné son fromage ! Fallait rudement fourrer du benjoin sus son tire-jus, quand on se bambannait à l'à-côté de c't'ateyer.

Et pis le p'tit p'pa Bonnet n'avait attrapé le portrait de ressemblance de ce M'sieu ; il te lui avait debobiné une pistographie en plâtre un peu chenu et velà t'y pas qu'on veut demolir tout ça, et que M'sieu Vaisse ne va s'escanner à la Tête-d'Or, avé les canards, les cygnes et l'ours Martin ? Gn'a de quoi n'en tomber en bouze, ben sûr qu'y rechignera d'être charié comme ça en campagne, quand y se imaginait qu'y n'allait poser en place de l'Impératrice. C'est pas de jeu ça : on vous fait venir l'eau au bec, et pis quand on va trimballer ses frusques dans un endroit, zut, gn'y a pus que de truffes ! Moi, je gongonnerais, je piaillerais, je quincherais, je grimperais sus mes ergots, je n'empognerais ma tavelle et je leur z'y petalinerai le coquelichon...

C'est z'égal, faut pas que M'sieu Vaisse manigance trop de z'arias, de z'incamos, faut qu'y se fasse chiner à la Tête-d'Or illico, pace que si on refléchit de plus, et si on arregarde trop sa pièce, on reluquera encore quèques impanissures ou quèques crapauds, et on le cognera finablement à Montchat ou à Venissieu.

GUIGNOL.

TÊTE D'ÉTUDE

Dans le quartier quand elle passe
Le pied lesté et furtivement,
L'œil inquiet, la tête basse,
On rit malicieusement.

On fait quelquefois plus encore ;
Avec une langue d'airain
On parle, on commente, on explore,
Et l'épigramme va bon train.

On dit que cette âme bien née,
De l'amour devançant le temps,
A de tous les jours de l'année
Fait l'équinoxe de printemps.

De Perrache au faubourg de Bresse
Quand elle vole en un moment,
Est-ce pour aller à confesse...
Ou pour rencontrer son amant ?

Son amant ! Tout bas on murmure
Qu'en voyant baisser ses appas
Et se sentant devenir mûre,
Sans choisir elle prend au tas.

Leur nombre au calcul se dérobe,
Et l'on croit qu'en prenant bien tout
On en ferait le tour du globe
En les ajoutant bout à bout !

On dit : — l'idée est révoltante
Et le trait me semble un peu fort, —
Qu'à celles qui payent patente
Par sa conduite elle fait tort ;

Que, sous une frêle enveloppe,
C'est un vrai cheval de labour
Qui tisserait de Pénélope
La toile au moins vingt fois par jour ;

Et que, Madeleine endurcie,
Prête à tout ce qui peut surgir,
A son front la honte épaissie
Fait qu'elle ne peut plus rougir !...

Chacun lui donne un coup de patte,
On en fait de près et de loin
Des gorges chaudes à la plate
Et chez le perruquier du coin.

De ses faits la chronique abonde
Toujours, partout, ici, là-bas ;
C'est le secret de tout le monde...
Son mari seul ne le sait pas.

Ou bien, — souriant dans sa barbe
En philosophe homme de bien, —
Ainsi qu'un autre roi de Garbe
Il sait peut-être... et ne croit rien !!!

Pierre Lagarville.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

Il est fortement question d'une grande Exposition à Lyon pour l'année prochaine. On a déjà fait à ce sujet des ouvertures à la Société Leplay et Cie qui se chargerait à forfait de tous les abus qu'entraînent nécessairement ces exhibitions.

— Les porteurs de rente italienne doivent, dit-on, adresser au gouvernement italien une pétition pour mettre un impôt d'au moins 25 o/o sur ladite rente; le dernier impôt l'ayant fait monter de 15 o/o, on espère ainsi voir arriver au pair le 5 o/o transalpin.

— Nous pouvons affirmer qu'il n'a jamais été question d'installer sur la place de l'Impératrice, à la place de la statue de feu M. Vaisse, celle de M. Bonnet, ingénieur en chef de la voirie à Lyon.

— D'après nos nombreuses correspondances des départements, la récolte des fruits a été partout très-abondante. Il n'y a donc nullement lieu de s'étonner si l'on parle *déconfitures* à la Bourse.

— On fait actuellement le procès de l'accusé Budget au Corps Législatif; les gens bien informés ne doutent pas un seul instant qu'il ne soit *acquitté*.

AVEUX ET REVELATIONS

Intimement convaincu que quelque égoutier lyonnais, sans ouvrage, ne tardera pas à avoir l'idée de donner un pendant local à *l'Inflexible*, j'engage vivement tous mes confrères de la presse lyonnaise à faciliter au stamironski du crû sa délicate besogne, en lui fournissant — *proprio motu* — sur leurs antécédents et sur leur identité, des renseignements aussi véridiques que complets.

Pour moi, — bien qu'il m'en coûte fort, — je l'avoue, d'égrener sous les yeux des lecteurs de la *Marionnette*, le long chapelet de mes iniquités passées, — je n'en vais pas moins m'exécuter de bonne grâce, — et je suis en outre tellement convaincu que mes chers co-rédacteurs s'empresseront tous, de suivre mon exemple, que je n'hésite pas à déchirer légèrement, — d'ores et déjà, — le voile impénétrable dont ils avaient cru devoir, jusqu'ici, couvrir leur personnalité :

Guignol

N'est autre que Stéphane, le chef de ces terribles féminians qui donnent tant de chanvre à retordre à la perlide Albion.

Rob-Roy, — Wilhelm Girl, — Accoca

J'ai l'honneur de vous présenter, lecteurs, les trois fameux hommes barbus, dont l'infortuné Dumollard ne fut que le bouc émissaire.

Pivoine

L'âpre et fécond poète qui se cache derrière ce pseudonyme transparent, n'est autre que feu Papavoine que les vers... du tombeau empêchent de dormir.

Emile Ory

Jud en personne !

Frère Jacques

S'appelle de son vrai nom : — Cypriano La Gala.

S. Trabau

Quant à moi, voici mon histoire; — elle n'est, vous l'allez voir, rien moins qu'édifiante.

Né, — je ne sais ni où, ni quand, — de parents inconnus mais relaps, — je montrai dès ma plus tendre enfance les plus brillantes dispositions pour l'échafaud.

Etant encore au berceau je cherchai un beau jour à déboulonner ma nourrice du sentier de la vertu. — Elle me résistait, je l'ai assassiné... — non, je ne l'assassinai pas, car ce genre d'amusement était encore au-dessus de mes

forces, mais je la trainai devant les tribunaux et à l'aide d'un faux témoignage je la fis condamner à quinze jours de prison et seize francs d'amende pour avoir falsifié son lait.

Beau début ! — mais patience, vous en verrez bien d'autres !

A sept ans, on m'envoya à l'école, pour apprendre à lire et à écrire. — Deux ans après je connaissais juste deux lettres de l'alphabet : — l'une, — l'O, — parce qu'elle ressemblait à une bille et à un cerceau; — l'autre, — l'R, — parce qu'elle offrait, sur sa droite un aperçu du crane et du nez de notre professeur vu de profil.

Quant à l'écriture, — on n'avait pas même pu parvenir à me faire tracer correctement des barres, ce qui est, d'autant plus surprenant, que les barres étaient justement mon jeu favori.

Un jour que mon professeur de calligraphie m'avait tiré les oreilles, je résolus de me venger; profitant d'un moment où il avait le corps penché sur le cahier d'un élève, je lui donnai une forte poussée par derrière; le malheureux perdant l'équilibre alla tomber la tête la première dans l'écritoire et avant qu'on n'ait eu le temps de le secourir, il disparut sous les flots d'encre.

Il laissait une femme et onze enfants !

Une action aussi noire méritait un juste châtiment; il ne se fit pas longtemps attendre, huit jours après j'étais enfermé dans une maison de correction.

Je me faisais vieux là dedans, tellement vieux que mes cheveux ne tardèrent pas à tomber et que je devins en rien de temps plus chauve qu'un œuf à la coque.

Enfin l'heure de la vengeance et de la délivrance sonna. — Avec une force dont je ne me crois pas encore capable, je descellai un beau jour l'un des barreaux en fer qui garnissaient la croisée de ma cellule, — puis avec une patience dont l'histoire n'offre que bien peu d'exemples, je laminai ledit barreau jusqu'à ce que je l'eus réduit à l'état de cauf, après quoi, profitant d'un moment où notre gardien était endormi, je le scalpai et orna aussitôt mon crane nu de son épaisse chevelure; — étant parvenu, à l'aide de ce travestissement à prendre la clef des champs sans être inquiété, je partis aussitôt pour l'Afrique où je m'enrôlai dans la Légion étrangère.

Je ne tardai pas à prendre en dégoût ma nouvelle position. — Un jour que j'étais en faction devant la porte de mon colonel, je pris ma guérite sur mon dos et la portai au Mont-de-Piété; on me remit 3 fr. 50 à l'aide desquels je désertai.

Abrégeons : après une série d'épouvantables méfaits dont l'énumération deviendrait fastidieuse, je finis par un coup d'éclat.

Je me fis JOURNALISTE !

Es-tu content, Stamironski ?

S. TRABAU.

CASCATELLES

X... qui affichait naguère des opinions dont la nuance eût affolé les bœufs et fait pâlir la couverture de la *Lanterne*, X..., dis-je, vient, à l'aide d'une brusque volte-face, de se rallier au gouvernement et sera, paraît-il, patronné par celui-ci aux prochaines élections.

— Tu ne crains pas, — disait hier à X... l'un de ses intimes, — que cette candidature imprévue ne fasse jaser le public ?

— Bah ! bah ! — répondit notre homme, — pourvu que je sois élu, je me moque pas mal du candidat.

Où allons nous, mon Dieu ! où allons nous ? Le style elliptique et figuré fait chaque jour des progrès effrayants.

J'ai lu l'autre jour dans je ne sais plus quel roman la phrase suivante :

« Z... croyait trouver sa femme endormie; en rentrant chez lui il aperçut le lit vide, son teint le devint aussitôt, etc. »

Y... fait des dépenses folles pour des vierges *idem* qui le grugent à qui mieux mieux. Pour subvenir à ses folies ruineuses, Y... a vendu l'autre jour, avec quatre-vingt pour cent de perte, le titre d'une magnifique rente dont il jouissait depuis peu.

Cette rente offrait un inconvénient *capital* aux yeux de cet aliéné; elle était inaliénable.

* *

On a vu avec quel chic et quelle compétence M. Pouyer-Quertier a traité les questions de navigations fluviale et maritime.

— Il a parlé comme un maître, disait M. Brame à l'issue d'une séance.

— Dites donc, — riposta M. de Tillancourt, — comme un Quartier-maître.

* *

Dans un café à Rome, un certain nombre de zouaves pontificaux étalaient complaisamment les décorations que leur avaient mérité leurs hauts faits d'armes, en énumérant les divers ordres dont leurs poitrines étaient ornées.

— Vous en omettez une seule, dit l'un d'eux.

Laquelle, répète-t-on en chœur ?

— L'ordre de la Mouche du cochon.

S. STRABAN.

SIMPLES REFLEXIONS.

Les chaleurs que nous traversons rendent les citoyens français capables de tout. Ainsi, je lisais dernièrement dans le *Moniteur*, avec tout le sérieux que l'on doit apporter à ce qui émane du gouvernement, et j'y vis cette phrase : *Il vient d'être rendu à la Trésorerie du Bas-Rhin la somme de 1 f. 20 c. à titre de restitution.*

Dans un moment où l'argent reste enfoui dans la profondeur des caves de la Banque, et où les artistes ont tant de peine à faire leurs rentrées, il est doux de songer que l'Etat opère les siennes aussi facilement. Mais pourquoi nous laisse-t-on ignorer le nom de cet homme chez qui la voix de la conscience a étouffé celle de la cupidité ? Pourquoi garder l'anonyme ? Il manquait 24 sous pour vivre de ses rentes à ce garçon vertueux, il les prend dans les caisses publiques dans lesquelles il avait assurément versé une somme plus importante; puis une fois le forfait consommé, les remords le saisissent, il préfère la misère et restitue les 24 sous.

Des restitutions de ce genre se font assez souvent quand la somme ne s'élève pas à plus de 3 f. 75 c.; au-dessus de ce chiffre l'argent, comme autrefois la vieille garde, ne se rend pas. C'est à croire que les remords ont deux voix : l'une vibrante et aiguë, à laquelle on ne résiste pas, est pour les centimes; l'autre douce et mélancolique, ne peut se faire entendre, c'est celle des francs et des millions.

☉

Je ne sais plus quel ministre vient d'envoyer une circulaire de laquelle il ressort que les pompiers vont recevoir des armes nouveaux modèles. Dans ma simplicité tout-à-fait primitive, je m'imaginai sérieusement que les pompiers étaient créés et mis au monde pour éteindre les incendies et exciter la verve des chansonniers comiques; je trouvais cela tout naturel, mais il paraît que si les pompiers sont chargés d'éteindre les feux, en faire de très-nourris avec leurs fusils rentre aussi dans leurs attributions.

Ma sincérité m'oblige à avouer que je ne sais pas bien à quoi ça peut servir, mais s'il fallait s'étonner toutes les fois qu'une idée cocasse surgit dans la tête d'un homme, voire d'un ministre, on n'aurait rien autre à faire que le temps manquerait encore.

ESAÛ.

PETIT DICTIONNAIRE DE LA FABLE.

C

Cacus. — Le Cartouche des temps antiques.

Cet habile et audacieux pick-pocket ayant un jour dérobé au célèbre athlète Hercule, — dit le coq de la Crète, — tout un troupeau de bœufs confié à la garde de celui-ci, s'avisa, afin de mieux dépister les recherches, de faire entrer lesdits bœufs dans son étable à reculons. Mais Cacus avait compté sans le fidèle chien du berger qui se mit tout-à-coup à aboyer.

Hercule, réveillé par les aboiements, s'élance aussitôt à la poursuite du voleur qu'accuse la voix de Médor, le rejoint et l'assomme.

Et c'est de là qu'est venu ce proverbe :

« On n'est trahi que par les chiens. »

★ ★

Calchas. — Inventeur breveté s. g. d. g. de l'art d'élever le puffisme à la hauteur d'un sacerdoce.

Ce doyen des augures, qui ne pouvait se regarder dans sa glace sans rire, est le Dieu des devins, des sorciers, des nécromans, des astrologues, des somnambules, des médiums, des tireuses de car(otes), etc., etc.

C'est à Calchas que sont dûs les premiers rudiments de la cartomancie, de la chiromancie, de la nécromancie et autres sciences du même acabit.

Quelques auteurs, plus dignes de fouet que de foi, prétendent que c'est Calchas qui a fondé la ville de Calcasoune.

Un jour le sphynx de M. Ingres posa à l'illustre Calchas la question suivante :

— Pourquoi les jours d'été sont-ils plus longs que les jours d'hiver ?

Vainement Calchas se gratta-t-il le front, il lui fallut, après trois heures d'inutiles efforts, jeter sa langue aux orties.

— Les jours d'été sont plus longs que les jours d'hiver, lui dit alors le sphynx, parce qu'ils sont dilatés par la chaleur.

Calchas fut tellement vexé de son échec qu'il donna sa démission de grand augure, et vint s'établir à Paris où nous le voyons encore aujourd'hui, sous le pseudonyme de Grenier, jouer sur la scène des Variétés le répertoire d'Offenbach.

(à suivre)

S. TRABAN.

Réveries d'un canut sans ouvrage.

On s'occupe beaucoup en Angleterre de l'Eglise d'Irlande. J'ignore si cette Eglise comprend beaucoup de chanoines, mais elle aura un grand chapitre dans l'histoire.

★ ★

Le suicide est une lâcheté; pourquoi donc est-ce en France, la nation la plus brave du globe, que, d'après les statistiques, il est le plus répandu ?

★ ★

Le journal l'Electeur à été saisi. Rien là d'étonnant, puisque le but qu'on s'est proposé en fondant cette feuille était de saisir les lecteurs.

★ ★

M. de Bismark va venir en France: il faut que ce premier ministre soit bien faible pour avoir besoin de Cannes pour se soutenir.

★ ★

Au Corps Législatif, les discussions ont été tellement aigres entre certains députés, que si on dissout la Chambre, ce sera certainement dans du vinaigre.

Jérôme Aceoca.

THÉÂTRES

Célestins. — Décidément, les lauriers des journaux officieux m'empêchent de dormir, je deviens las de passer au rang des critiques grincheux, et voici le moment de revenir de mes erreurs premières. Et puis, les changements d'opinions sont assez bien vus dans nos temps troublés pour que j'essaie un peu de faire concurrence aux feuilles qui ouvrent à deux battants leurs colonnes aux éloges de la Direction et aux communiqués charmants de M. D'Herblay.

Ci, ma deuxième manière :

Les amateurs du Bossu et des Chevaux du Carrousel peuvent s'en fourrer jusque là. L'homme éminent qui préside aux destinées de nos théâtres s'est empressé de monter ces deux nouveautés, et chaque soir la foule se porte en masse aux Célestins pour applaudir à outrance les interprètes de ces deux ouvrages. Tout le monde y est parfait. Nous apprenons que la Direction a résilié l'engagement de Mlle Renée d'Abzac, première amoureuse. Nous félicitons M. D'Herblay de cette résolution, comme nous l'avons félicité de l'engagement de cette jeune artiste à laquelle nous avons trouvé mille qualités avant qu'on la trouvât insuffisante pour son emploi. Remplacera-t-on Mlle Renée d'Abzac? Peut-être oui, peut-être non: si oui, ce sera assurément une étoile, M. D'Herblay n'en fait pas d'autres; si non, eh bien! le public s'en passera si l'intelligent autocrate de nos deux scènes le juge ainsi.

Il n'est pas encore question de l'artiste qui doit venir tenir l'emploi de financier comique marqué au lieu et place de M. Lafaye, démissionnaire. Mais la troupe des Célestins comprend tant de sujets émérites, qu'au besoin il n'y aurait aucun mal à ce qu'on fit jouer ce rôle par M. Benoit, M. Ingreml ou M. Hamilton. Du reste nous attendrons, pour nous prononcer, que M. D'Herblay veuille bien nous faire parvenir quelques lignes à ce sujet, ce à quoi il ne manquera pas.

On nous affirme que les feuilles de locations sont toutes remplies pour les représentations de Geneviève de Brabant; cela ne nous étonne pas. Certainement nous ne connaissons ni la pièce ni ses interprètes, mais du moment que M. D'Herblay nous prie d'insérer que ce spectacle sera fameux, nous n'éprouvons aucun embarras à déclarer d'avance qu'on n'aura jamais, jamais rien vu d'aussi beau. On organise de toutes parts des trains de plaisir pour y assister. Et surtout n'oubliez pas le concours des SIX artistes du théâtre des Menus-Plaisirs, avec tous les décors et accessoires.

Ce qui précède montre bien quel soin apporte toujours M. D'Herblay, soit à la composition de ses troupes, soit à celle de ses soirées. Il serait impossible qu'il en fût autrement avec un administrateur d'un mérite aussi

élevé, et ce que nous disons de lui, nous l'avons déjà dit de M. Raphaël Félix, de M. Délestang, et nous le répéterons toujours de tous les Directeurs qui se succéderont à la tête du Grand-Théâtre et des Célestins. Voilà.

Si les lecteurs de la Marionnette s'accommodent d'une revue théâtrale de ce genre, j'en serai bien aise; car c'est d'autant plus commode à élaborer que le gros du travail se manipule dans le cabinet de celui qui tient entre ses mains puissantes le sort des artistes de nos théâtres et celui des plaisirs du public lyonnais.

Les choristes du Grand-Théâtre Impérial, auxquels la fermeture de cette salle pendant quatre mois crée des loisirs forcés sans leur accorder des ressources nécessaires pour vivre pendant cet espace de temps, ont eu la pensée d'adresser à qui de droit une demande pour être autorisés à donner des concerts chaque soir à Bellecour, de 8 à 10 heures, alternant avec les musiques qui se font entendre sur cette promenade, et moyennant un petit supplément du prix des chaises.

Nous espérons qu'on prendra en considération cette pétition, et que les bénéfices résultant de ces concerts aideront ces intéressants artistes à passer quatre mois fort pénibles pour eux. Il ne faut pas oublier que si les ténors émargent 5,000 francs par mois, l'appointement des pauvres choristes s'élève un peu moins haut; il leur faut chanter dix ans pour gagner une pareille somme, et cependant on ne peut pas plus se passer des choristes qu'on ne peut se passer d'un ténor. Ces réflexions devraient nous porter à plus d'indulgence pour leurs fausses notes ou leurs fausses mesures, mais d'un autre côté, le public payant pour entendre de la bonne musique, c'est au Directeur à prendre ses mesures pour assurer au moins l'existence de ces utiles auxiliaires, sous peine de les voir peu à peu abandonner une position aussi précaire, et les choristes deviendront aussi rares que le dahlia bleu.

En attendant, si le projet dont il est question se réalise, — nous le souhaitons vivement, — nous insistons pour que le public, trouvant ainsi un attrait de plus à la promenade de Bellecour, vienne en nombre à ces soirées musicales, et témoigne ainsi de sa sympathie pour ces Messieurs et Dames des chœurs.

FRÈRE JACQUES.

Théâtre des Variétés

Une seule représentation extraordinaire donnée par M. Victor GENIN, Mlle Victorine GENIN et leur troupe

Dimanche 3 Juillet, à 7 heures 3/4 du soir

LE VIEUX CAPORAL

CORRESPONDANCE

Un habitué. — Pourquoi nous conter des craques; si la chose eût été vraie, nous lui aurions donné copie de ta lettre afin qu'il s'expliquât sur ce dont tu l'accuses. Il paraît que ton dire est faux.

Le propriétaire-directeur E.-B. LABAUME

Lyon. — Imp. LABAUME. c. Lafayette, 5.